



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 septembre 2012

## La précarité énergétique, oubliée de la transition énergétique ?



La conférence environnementale qui s'ouvre ce vendredi 14 septembre a pour objectif de fixer un cap pour la transition écologique qui doit être amorcée sans attendre. Malgré l'urgence connue de lutter contre la précarité énergétique, cet enjeu n'est pas à l'ordre du jour de la conférence.

Il est impératif que la précarité énergétique soit désormais au cœur des politiques du logement et des réflexions sur la transition énergétique.



croix-rouge française

Humanisons la vie



La lutte contre la précarité énergétique a trouvé ses prémices en France, avec le Manifeste lancé en 2005 par diverses organisations appelant à la mise en œuvre de politiques publiques à la hauteur de cette problématique émergente. Depuis lors, la sensibilisation à ce fléau, au carrefour des questions énergétiques et des questions sociales, a amené des premières mesures : intégration au Plan Bâtiment Grenelle, inscription d'une définition dans la Loi, création d'un observatoire public, début de mise en œuvre d'un programme national.



Ces premiers pas sont encourageants, mais loin d'être suffisants. **Plus de 8 millions de personnes sont aujourd'hui directement concernées**, soit au moins un ménage sur six ! L'augmentation inéluctable du prix des énergies ne peut qu'aggraver cette fracture énergétique.



ATD  
QUART MONDE

La nécessaire transition énergétique ne peut réussir si elle exclut 15 à 20 % de la population ! Il est urgent de passer à la vitesse supérieure, non seulement en intervenant massivement sur le parc de logements pour le rendre plus performant, mais aussi en soutenant financièrement et en accompagnant les ménages modestes touchés de plein fouet par cette nouvelle expression de la précarité.



Nous attendons beaucoup de la nouvelle législature. Le Président de la République et sa majorité ont promis des mesures, elles doivent être mises en œuvre sans tarder. Des signaux positifs sont envoyés, avec l'annonce d'un ambitieux programme de rénovation thermique de 600 000 logements par an ou les dispositions intégrées dans la récente proposition de Loi sur la tarification progressive de l'énergie. Ces initiatives doivent être complétées et une politique d'ensemble coordonnée reste à mettre en œuvre, comme précisé dans le Manifeste 2012 contre la précarité énergétique.



C'est pourquoi les mesures d'urgence de la conférence environnementale concernant le bâtiment doivent traiter de la précarité énergétique et amener au moins deux engagements : rénover en priorité les logements occupés par les ménages en situation d'extrême précarité et impliquer les acteurs concernés (environnement, énergie, logement, lutte contre la pauvreté et l'exclusion) pour assurer la construction rapide d'une politique globale cohérente.

